

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Le Lundi 14 Avril 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 8 Avril 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, MIle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. N. MASSY, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, Mme M. RICHARD.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. J-P. PERICAUD a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI.

Nombre de Conseillers : 33

Ramonville

En exercice: 32

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 28

Numéro

2014/AVR/23

Point de l'ordre du jour 1.4.1

OBJET

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION FERME DE CINQUANTE

RAPPORTEUR

M. LE MAIRE

Rendu exécutoire compte-tenu de : La transmission en Préfecture le : 29/04/2014 L'affichage en mairie le : 29/04/2014 La notification le :

Le Maire Christophe LUBAC

Date de la signature : 28/04/2014 Nom du signataire : Christophe LUBAC

Exposé des motifs

Monsieur LE MAIRE indique que cette association à vocation pédagogique, organise des manifestations autour du thème de la nature, des animaux avec pour principal public les enfants des écoles. Elle intervient sur l'espace de Cinquante dans lequel elle gère une ferme comprenant des animaux.

Il propose au Conseil Municipal de désigner 4 représentants.

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur LE MAIRE et après en avoir délibéré par **24 Voix POUR** et **4 Voix CONTRE** (M. BROT, Mme CABAU, Mme CHEVALLIER, M. ESCANDE) et **4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, Mme ARRIGHI, Mme RICHARD et par procuration M. PERICAUD), désigne en qualité de membres de l'association Ferme de Cinquante :

- ➤ Monsieur Emmanuel JAECK
- > Monsieur Sébastien ROSTAN
- ➤ Monsieur Pierre-Yves SCHANEN
- > Monsieur Pablo ARCE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures

> Le Maire Christophe LUBAC

Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Ramonville Saint-Agne du 14 Avril 2014